



OPINIONS BANCAIRES OFFICIELLES D'ICC POUR LES CREDITS DOCUMENTAIRES

11 JUIN / 16 DECEMBRE

1 JOUR

FORMAT HYBRIDE

PUBLIC

Cette formation est en tout premier lieu destinée aux personnes ayant déjà suivi la formation intensive au traitement des opérations de crédit documentaire mais également aux collaborateurs des entreprises et des banques ayant une bonne connaissance des crédits documentaires (RUU 600) et des Pratiques Bancaires Internationales Standard (PBIS 821)

PRÉREQUIS

3 ans d'expérience

DURÉE

7h

PROGRAMME

- Les Opinions Officielles d'ICC, un élément clé des pratiques bancaires internationales standard
- Lien entre Opinions Officielles et les Règles d'ICC
- Analyse des Opinions significatives d'ICC concernant :
 - les connaissements ;
 - les LTA
 - les documents de transport par route
 - les factures / listes de colisage
 - les documents d'assurance
 - les clauses / conditions problématiques dans des crédits documentaires
 - la bonne interprétation des RUU 600 et PBIS 821
 - la notion de « non contradiction »
 - les termes et conditions modifiant l'application des RUU 600

TARIFS

Membre d'ICC France ou de Credimpex France

H.T. 700€ (T.T.C. 840 €)

Non membres

H.T. 800 € (T.T.C. 960 €)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Approfondir les connaissances techniques en crédit documentaire
- Trouver, au-delà des PBIS, des réponses officielles aux problématiques des crédits documentaires
- Etre en mesure de contester efficacement des irrégularités non fondées
- Comprendre la philosophie de la Commission Bancaire d'ICC et son évolution sur les opérations de crédit documentaire
- Réduire efficacement les risques opérationnels relatifs à l'examen des documents

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Supports de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Quizz

FORMATEURS



CLAUDE CAGNONCLE



JANNICK TUAL

CREDIMPEX FRANCE

Contact : fatma.diallo@icc-france.fr

